

Contribution à la syntaxe de la préposition en moyen français

Autor(en): **Rothwell, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 137-138

PDF erstellt am: **15.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTRIBUTION A LA SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION EN MOYEN FRANÇAIS

Le moyen français reste toujours la partie la moins connue de l'histoire de la langue française, situé comme il est entre l'époque dite 'classique' de l'ancien français et le siècle de Rabelais, Montaigne, Ronsard. Il y a quelques années, il est vrai, le petit livre de M. Guiraud est venu jeter une vive clarté sur plusieurs aspects de cette langue mal connue ¹, mais on y cherche en vain, malheureusement, à propos des prépositions des remarques de la même valeur que celles que l'auteur a consacrées au vocabulaire ou même à la phonétique. M. Guiraud se borne, en tout et pour tout, à parler de « l'extension et spécialisation de l'emploi des prépositions » ². En cela il se base, peut-être, non seulement sur la monumentale *H. L. F.* ³ mais aussi sur les seules études de quelque envergure entièrement consacrées à la préposition en moyen français, celle de Bekker ⁴ et de Shears ⁵ où l'on parle aussi de cette 'tendance vers la spécialité' (p. 18). La lecture de ces ouvrages risque ainsi de créer une impression de régularité, de progrès continu en ce qui concerne l'emploi de la préposition en moyen français, mais cette impression cadre mal avec les faits.

Le rôle de la préposition dans une langue étant d'un abord difficile et ne présentant pas aisément de vue d'ensemble, au lieu de baser la présente étude sur l'emploi que fait le moyen français de quelques prépositions isolées, il serait peut-être plus utile et plus probant de considérer certaines catégories d'idées et de voir comment la langue opère le tri nécessaire entre les prépositions en vue d'exprimer ces idées. Celles sur lesquelles portera

1. *Le moyen français* (P. U. F., 1963).

2. *Ibid.*, p. 103.

3. F. Brunot, *Histoire de la Langue française* (Paris, 1905 ff.)

4. *L'Emploi que Froissart fait de la Préposition* (Amsterdam, 1931).

5. *Recherches sur les Prépositions dans la Prose du moyen français* (Paris, 1922).

notre attention sont relatives à la localisation spatiale, à la direction, à l'intériorité et à la supériorité. Pour assurer une base adéquate à nos recherches, sans donner dans le piège d'établir une documentation vaste et disparate à la fois, nous avons mis à contribution une demi-douzaine de chroniqueurs qui jalonnent le ^{xiv}^e et le ^{xv}^e siècle ¹, et dans l'œuvre desquels l'expression de ces idées assume forcément une large place.

Après les travaux de M^{lle} Fahlin ² personne ne s'étonnera de voir une certaine confusion exister dans l'emploi des prépositions *à* et *en* pour indiquer la localisation en moyen français. En fait, que ce soit avec un nom commun ou un nom de lieu, la langue des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles emploie indifféremment l'une ou l'autre préposition :

... se logierent... les ungs *eu* Chastellet, ... les autres *en* la porte ou bastide Sainte Anthoine (*Prem. Val.*, p. 309).

... qui avoient actendu longement madicte dame *a* icelle porte (La Marche, III, 108).

... gisoit *aux* Chartreux a Gonain en Artois... les fist mettre en leur sepulture *es* Chartreux, hors dudit Dijon (*ib.*, I, 136).

... *aux* autres deux tables furent *en* l'une toutes les dames et *en* l'autre tous les chevaliers (*ib.*, III, 138).

Il serait oiseux d'insister davantage sur un fait si aisément démontrable, mais il n'est peut-être pas inutile d'apporter ici une légère correction à l'ouvrage de M^{lle} Fahlin sur ce point. A la page 71 de son étude, où elle traite de la locution *a la ville et aux champs* (' en ville et à la campagne '), elle donne des citations qui ont tout l'air de prouver que Commynes — le dernier de nos chroniqueurs en date, et dont la langue est, en général, la plus moderne — emploie *en* suivi de l'article défini pour indiquer la simple position, ce qui serait en quelque sorte une régression, la tendance générale de la langue allant vers le remplacement de *en* par *à* dans cette situation. Ses deux citations de Commynes sont les suivantes :

Ledit messire Baptiste eseroit mettre en armes sa parcialité, tant *en* la cité que aux champs.

... car ne laissoit nul homme, ne *en* la ville, ne *aux* champs.

1. *La Chronique normande du XIV^e siècle*, Molinier (S. H. F., 1882). *La Chronique des Quatre premiers Valois*, Luce (S. H. F., 1862). *La Chronique du Règne de Jean II et de Charles V*, Delachenal (S. H. F., 1910). *Les Mémoires d'Olivier de la Marche*, Beaune et d'Arbaumont (S. H. F., 1883-8). *Les Mémoires de Commynes*, Calmette (Paris, 1924-5).

2. *Étude sur l'Emploi des Prépositions en, à, dans au Sens local* (Uppsala, 1942).

Cependant, on remarquera dans la première citation que Commynes écrit bien *en la cité* non pas *en la ville*, autrement dit nous n'avons vraiment pas affaire à la locution figée *a la ville et aux champs*. Qui plus est, la citation en question se traduirait en français moderne par 'dans la ville', non par 'en ville'. Le contexte ne laisse pas de doute que la préposition marque ici l'intériorité, non pas la simple position. Comme on verra plus loin, cette idée d'intériorité se marque normalement en moyen français par *en*, et Commynes ne fait donc qu'employer une syntaxe normale. Quant à la deuxième citation de M^{lle} Fahlin, seul le manuscrit P., utilisé par Mandrot, donne la leçon dont elle se sert dans son étude, tous les autres donnant ceci :

car il ne laissoit nul en la ville de Tours ne aux champs ¹.

Encore une fois nous n'avons vraiment pas affaire à la locution que traite M^{lle} Fahlin. Ailleurs on trouve que Commynes écrit :

tant au chasteau que *a la ville* (III, 302).

Nous avons cru bon de soulever ce petit problème parce qu'il sert à mettre en lumière l'espèce de curieux retour en arrière qu'a fait le français moderne pour arriver au couple un peu étrange 'en ville/à la campagne'. Le français moderne a renversé deux mouvements qui caractérisent le moyen français, d'abord l'extension de l'article défini et ensuite celle de *à* aux dépens de *en*. On peut noter aussi en passant que, contrairement aux dires de M. Guiraud (*op. cit.*, p. 100), 'la curieuse opposition moderne : *en Espagne/au Portugal*' est 'en germe' bien avant Alain Chartier et remonte jusqu'au XII^e siècle (voir M^{lle} Fahlin, *op. cit.*, p. 117 ff.).

La concurrence *a/en* pour marquer la localisation spatiale en moyen français ne surprend pas, mais on trouve aussi — de façon sporadique, il est vrai — l'emploi de *par* tantôt comme indication de la simple position, tantôt pour marquer l'intériorité. Grâce à nos chroniqueurs on peut reconstituer à peu près le glissement de sens qui a permis à *par* d'assumer ce rôle assez inattendu. De l'emploi courant de *par*, comme dans cette phrase :

... assez en pourrez'apprendre et sçavoir *par* aultres escripts et cronicques (La Marche, I, 83).

on passe sans trop de heurt à celui-ci, où une nuance de localisation est présente en même temps que l'idée d'agent :

pour monstrier *par* ce premier volume les grans affaires... (*ib.*, I, 167).

1. Éd. Calmette, t. II, 296.

Il suffit d'atténuer un peu plus la notion d'agent pour arriver à une phrase où les deux idées se mêlent :

Il est manifestement parlé *par* cronicques et escriptures des grans fais... (*ib.*, I, 74).

Le glissement de sens que nous avons essayé d'esquisser a son point d'arrivée dans des phrases comme celle-ci, où l'idée dominante de la préposition est celle de la simple position :

lui donna d'une hache *par* la teste si grand cop... (*ib.*, II, 48).

D'autres emplois de *par*, tirés des mêmes *Mémoires*, montrent l'empiétement de l'idée locative sur celle de distribution. Quand La Marche écrit :

Et manda de recief gens en Brabant, Flandres, Haynnault... et *par* tous ses pays (I, 141).

nous distinguons encore le latin *per*. Dans la phrase suivante nous avons une nuance locative plus forte :

et *par* tous ces lieux ne trouva resistance (*ib.*, II, 17).

Ainsi de proche en proche nous arrivons à un point où il ne reste que l'idée locative :

et demourerent *par* ce bout en guerre (*ib.*, I, 241).

Les autres chroniqueurs nous fournissent en bon nombre des exemples analogues, de sorte que nous sommes en mesure d'affirmer qu'il ne s'agit pas simplement d'un trait de syntaxe personnel à La Marche, mais plutôt d'une imprécision qui caractérise le moyen français :

François et Ganevois se retrairent *par* (= 'dans') les forteresses du pais (*Norm.*, 56).

... dont *par* (= 'au cours de, au moment de') une chevauchee fut prins... (*Prem. Val.*, 25).

Ceste chasse estoit sans cesse et logé *par* (= 'dans') les villaiges (*Comm.*, II, 326).

Ces emplois de *par* que nous venons de citer sont loin d'appuyer l'opinion de M. Guiraud sur la « spécialisation de l'emploi des prépositions » en moyen français, et leur effet se trouve renforcé par quelques cas où *sur* peut marquer non pas la supériorité mais la simple position :

Ainsi, *sur* ce my chemin... je me repose (La Marche, I, 86).

Mais tantost et diligemment eurent moyens *sur* les chemins pour avoir l'alliance du nouvel duc (*ib.*, 202).

Nos autres textes, qui sont presque tous antérieurs aux *Mémoires*, confirment l'existence de cet emploi en moyen français, mais seulement avec quelques substantifs bien déterminés, tels que *conté*, *contree*, *frontiere*, ou *marche* :

Et en ce temps faisoit guerre le duc d'Anjou... a la royne de Naples *sur* la conté de Prouvence (*Norm.*, 185).

... pluseurs rencontres et besongnes, qui se firent *sur* icelles contrees (*ib.*, 158).

Gieffroy de Charny et Henry du Bost, qui estoient *sur* les frontieres de Picardie (*ib.*, 91).

Si envoya le Roy... *sur* les marches de Bretagne... et aussi estoient *sur* les dittes marches (*Jean II*, II, 363).

Entre le *xiv^e* et le *xv^e* siècle *sur*, comme *par*, loin de subir une restriction et une spécialisation de ses emplois, connaît une extension de sens, grâce aux très nombreux cas où il servait à exprimer — en compagnie de *à* et de *en* — une notion tenant à la fois de la simple position et de la supériorité :

ung cigne d'argent portant *en* son col ung collier d'or (*La Marche*, II, 342).

ung grant signe... ayant une couronne d'or *au* col (*ib.*, II, 345).

la picque *sur* le col (*ib.*, I, 172).

fut blechié *au* corps (*ib.*, IV, 136).

Et fut... blechié et navré *sur* son corps (*ib.*, I, 24).

chescun sa cotte d'armes *en* son doz (*ib.*, II, 106).

la cotte d'armes *au* doz (*ib.*, I, 293).

sa cotte d'armes *sur* le doz (*ib.*, II, 43).

Il faut admettre donc que pour exprimer l'idée locative le moyen français peut avoir recours non pas à une seule ou même à deux prépositions, mais à quatre, état de choses qui se répète pour l'expression de l'intériorité aussi bien que de la supériorité. Pour marquer l'intériorité nous trouvons trois prépositions — *à*, *en* et *dedens* — qui avaient depuis longtemps droit de cité dans la langue, et une nouvelle — *dans* — qui fait son apparition vers la fin de notre période et qui ne s'établira dans la langue de façon définitive que vers le milieu du *xvi^e* siècle. Dans les textes étudiés ici les exemples de cette nouvelle préposition que nous avons pu relever ne dépassent pas une demi-douzaine, à savoir deux dans les *Mémoires* de La Marche (I, 44 et III, 91) et trois dans Commynes (I, 56, II, 32, III, 73), les chroniqueurs antérieurs l'ignorant tout à fait. Laissant de côté *dans*, nous trouvons que les trois autres prépositions s'emploient indifféremment, même vers la fin du *xv^e* siècle, témoin ces exemples empruntés aux *Mémoires* de La Marche :

Il assiegea le Roy de France *en* la cité de Bourges (I, 201).

Si entrèrent les Gantois *au* Chastel (II, 223).

et rembara la garnison lourdement *dedens* la cyté (I, 133).

il emmena *en* la lice et conduisit l'ung des six escuyers (I, 311).

Le dit archier... se bouta *audit* grenier (II, 48).

et il entra *dedans* la lice (I, 303).

et verse premier *en* la tasse qu'il tient, puis *au* gobellet (IV, 37).

Il ressort clairement de ces exemples et d'une foule d'autres qui s'offrent à presque toutes les pages d'Olivier de La Marche et de Commynes que les facteurs qui déterminent le choix de la préposition sont le genre du substantif et la présence ou absence de l'article défini. Autrement dit, au *xv^e* siècle, loin d'être comprises dans un mouvement quelconque vers la spécialisation d'emploi, les prépositions qui marquent l'intériorité sont interchangeables, leur emploi relevant non pas du domaine du lexique mais de celui de la syntaxe. Cependant, c'est en vain que nous avons dépouillé nos textes du *xiv^e* siècle à la recherche de cette même confusion, ce qui nous amènerait à conclure qu'elle ne s'est produite qu'au *xv^e* siècle. Il paraît vraisemblable que cette confusion de prépositions qui marquent l'intériorité est entrée dans la langue seulement au *xv^e* siècle parce qu'elle dépend étroitement de la confusion à/en au sens local, située par M^{lle} Fahlin au *xiii^e* siècle. A mesure que les gens s'accoutumaient à l'emploi de *à* ou de *en* pour marquer la simple position, ils ont perdu le sentiment de la différence entre les deux et en sont venus à employer *à* à côté de *en* pour indiquer aussi l'intériorité. Ce qui se passe ici est le contraire d'un mouvement vers la spécialisation d'emploi.

L'importance de cette confusion se fait sentir même au *xx^e* siècle. Entre le *xv^e* et le *xx^e* siècle il y a eu effectivement un mouvement vers la spécialisation, mais même aujourd'hui *à*, *en* et *dans* sont encore loin d'avoir des aires syntaxiques strictement délimitées. Dans un article sur 'Les Coordonnées spatiales et temporelles' ¹ M. R.-L. Wagner remarque le remplacement fréquent depuis le *xvii^e* siècle de *à* par d'autres prépositions plus spécialisées. Comme exemple il cite une phrase de Bossuet : *retenu aux prisons d'Hérode* où l'on remplacerait aujourd'hui *à* par *dans*. Cependant, nous lisons dans *Le Figaro* que quelqu'un « est détenu actuellement *à* la prison Saint-Michel » ² et la lecture d'écrivains contemporains fournit bon nombre de cas où *à* indique clairement l'intériorité :

1. *Revue de Linguistique romane*, 1936.

2. Le 4 octobre 1950.

Revue de linguistique romane.

... qui se jette à la Seine ¹.

elle veut te mettre *au* lit de Panisse ².

Les poings *aux* poches, une cigarette éteinte entre les lèvres ³.

Presque toutes les heures du jour que nous ne passions pas *au* jardin nous les passions *dans* la salle d'étude ⁴.

Faute d'un article sur l'emploi en français moderne de *à* et *dans* du type de ceux qu'a consacrés M. Gougenheim à *en* et *dans* ⁵ il est difficile de faire le départ exact entre l'emploi des deux prépositions dans la langue de nos jours. Cependant, M. Martinon semble appuyer notre impression de flottement dans ce domaine quand il écrit ceci :

L'équivalence fréquente de *à* et de *dans* ne saurait aller non plus jusqu'à faire dire qu'on a des souliers ' dans les pieds ' pour ' aux pieds ', solécisme populaire extrêmement répandu. En revanche, si ' on a ' ou si ' on met la main à la poche ' au sens figuré, ' on a ' ou ' on met son mouchoir dans sa poche ' au sens propre ⁶.

Le fait qu'on arrive à dire qu'on a des souliers *dans* les pieds, que M. Duhamel donne la phrase ' les poings aux poches ' en contradiction avec les dires de M. Martinon, et qu'on trouve dans une même phrase de Gide l'emploi des deux prépositions en cause, tout cela nous semble indiquer que le français du XX^e siècle n'est pas encore arrivé à faire table rase de la syntaxe de son passé médiéval.

Nous avons insisté un peu sur ces liens qui rattachent le français moderne au moyen français parce qu'il importe de se mettre en garde contre toute théorie arbitraire :

... pour les prépositions, même les plus abstraites, ... on peut poser comme une loi qu'elles ont toujours une définition tout à fait précise... que deux unités à l'intérieur d'un même système ou d'une même norme ne peuvent donc jamais être identiquement définies, et qu'il y a toujours une différence si, dans une situation donnée, on emploie une préposition ou une autre ⁷.

1. Colette, *Les Vrilles de la Vigne*, p. 123.

2. Pagnol, *Fanny*, p. 154.

3. Duhamel, *La Chronique des Pasquier*, t. X, p. 55.

4. Gide, *La Porte étroite*, p. 213.

5. ' Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition *en* en français moderne ', *Journal de Psychologie*, 1950.

6. *Comment on parle en français* (Paris, 1927), p. 578, n. 5.

7. V. Brøndal, *Théorie des Prépositions* (Copenhague, 1950), p. 22.

De telles théories ne facilitent certainement pas l'intelligence de nos textes en moyen français ni la tâche des grammairiens du français contemporain.

La confusion entre *à* et *en* au sens local est à la base non seulement de la confusion de prépositions que nous avons trouvée plus haut pour l'expression de l'intériorité, mais aussi de celle que nous verrons maintenant dans l'expression de la supériorité. Il est normal que *en*, qui continue la forme du latin *in*, marque à son tour la supériorité, et l'on s'attend aussi à voir le successeur du latin *super* dans le même emploi, mais ce qui est intéressant au xve siècle est de noter comment le couple *à/en* dépasse le cadre de la simple position pour s'étendre à l'expression de la supériorité. En d'autres termes une fois que les sujets parlants arrivent à identifier les deux prépositions au sens local, ils sont conduits à peu près inévitablement à les confondre ailleurs, tantôt dans l'expression de l'intériorité, tantôt dans celle de la supériorité. Encore une fois comme nous avons vu en traitant l'intériorité, la confusion *à/en/sur* est un phénomène du xve, non pas du xive siècle. Nous avons cherché en vain dans nos chroniqueurs du xive siècle des exemples comme les suivants, tirés des *Mémoires* d'Olivier de La Marche :

au pied duquel floitoit ung faulcon *en* une grosse rivière (II, 342).

auquel lac avoit une nef à voile levee (II, 353).

Les paiges et ses serviteurs qui chevaulchoient *es* dits chevaulx (III, 182).

Si passa une grande eaue qu'il fault passer *à* ung pont de bois (II, 247).

en ung altre hourt estoient... (III, 125).

Les gens de Madame serviront les dames qui seront *au* hourt (IV, 183).

Lesdictes naves estoient armoyees chascune des armes de la seigneurie...

es bannieres et *es* targons et *sur* les hunes (III, 133).

Quand on voit cette superfluité de signes linguistiques pour des idées en somme assez claires et nettes, on est amené à se demander si les hommes du xve siècle étaient conscients de l'imprécision, de la confusion même, qui s'attachait à leur langue, ou si, au contraire, ils ne sentaient pas le besoin de cette précision qui nous paraît si naturelle aujourd'hui. La confusion *à/en* était peut-être en quelque sorte inévitable par suite du rapprochement phonétique de *eu* et *au*, mais quand nous voyons le moyen français confondre sans raison apparente *sur*, *dessus*, *de dessus* et *par-dessus* il semble bien que les hommes de cette époque se passaient très facilement de précision :

quant le cheval fut *sur* le pont (*Norm.*, 166).

et la ot grande bataille et merveilleuse a la porte Saint Pierre *dessus* le pont (*ib.*, 76).

les villes *de dessus* la riviére de Somme (*Comm.*, I, 8).

et gettoient *par dessus* les Angloiz grans pierres (*Prem. Val.*, 106).
cf. ils gettoient *dessus* les gentilz hommes eaue bouillant (*ib.*, 77).

Toutes ces citations contiennent l'idée du français moderne 'sur', mais celles qui suivent maintenant — utilisant les mêmes prépositions — expriment la notion 'au-dessus' :

faisant porter *sur* lui ung riche pavillon palé de damas blanc (La Marche, IV, 139).

ce bon Dieu qui... a fait venir et eslevé vostre nativité *sur* les aultres (*ib.* I, 11).

Et dessus le genoil avoit une main qui tenoit ladicte chaisne (*ib.*, II, 81).

eut ung grant cop de pied de cheval *au dessus* du genoil (*ib.*, III, 173).

Et *par dessus* la place du Roi d'Arragon, avoit ung riche ciel de drap d'or (*ib.*, II, 89).

Notre impression que le x^ve siècle finissant ne répugnait nullement à voir la langue multiplier inutilement les signes linguistiques est renforcée par l'étude des prépositions qui marquent la direction. Le français moderne a donné une valeur sémantique bien précise à des mots comme *vers*, *envers*, *contre*, à *l'encontre de*, de sorte que le lecteur d'un texte comprend immédiatement le sens de la préposition sans avoir recours au contexte général. Au x^ve siècle il n'en est rien et, encore une fois en contradiction flagrante avec les dires de M. Guiraud, le x^ve siècle ne marque aucun progrès sur le xiv^e. Pour bien comprendre un *vers* ou un *contre* d'un de nos chroniqueurs il faut examiner tout le contexte qui entoure la phrase en question.

il se retira et sa puissance *contre* Gand (La Marche, I, 166).

Le contexte explique que c'était pour s'y réfugier, donc sans hostilité.

puis se tira *contre* Liege, en intencion de venger l'outraige (*ib.*, III, 30).

Ici, l'intention hostile ressort naturellement.

Le roy Philippe semonst ses hostz... pour venir *contre* ses ennemis (*Prem. Val.*, 5).

L'empereur son oncle le reçut tres reveramment... et vint *contre* son nepveu (*ib.*, 66).

ala *en l'encontre* du prince pour le combatre (*ib.*, 46).

qui le reçut tres joieusement et ala *en l'encontre* de lui (*ib.*, 128).

vient a refuge *vers* le bon duc Philippe (La Marche, II, 135).

envoia au Saint Pere comme il lui fust en aide *vers* son frere (*Prem. Val.*, 163).

Quelquefois on trouve non seulement le même mot employé dans deux ou peut-être trois sens différents :

et tant fist qu'il arriva *devers* le damoiseaul (La Marche, II, 31).
 le roy tourna la dite chasse *devers* la chapelle (*Jean II*, II, 233).
 et tiroient *devers* ceulx du siege (= contre) (La Marche, II, 32).

mais aussi deux prépositions différentes employées dans le même sens dans la même phrase :

l'une partie defendit le bout du pont *devers* Chandos... et l'autre partie defendit l'autre bout du pont... *contre* le conte de Stanford (*Norm.*, 194).

Il ne serait pas difficile de trouver des citations contenant *envers*, *par-devers*, etc., qui appuyeraient la même thèse, mais il serait peut-être plus utile de quitter le plan de l'espace pour jeter un coup d'œil très rapide sur un seul aspect du plan temporel. En se servant des trois mots *après*, *depuis* et *puis*, le français moderne peut exprimer trois nuances de postériorité, *après* indiquant un rapport de postériorité simple, *depuis* ajoutant à ce rapport l'idée d'une certaine durée et *puis* établissant un rapport de succession.

Pour le moyen français ces distinctions abstraites n'existent pas :

(postériorité simple)

cinq ou six jours *après* l'eschappement de J. de B... (La Marche, II, 32).
depuis son sacre il le mena à Tours (*ib.*, II, 423).

(durée)

(places) qui encoires estoient en leurs mains *depuis* la guerre (La Marche, II, 58).

Besançon, ouquel lieu il vesquit *puis* longuement Cordelier (*ib.*, I, 190).

(succession)

Il gaigna Malaunay... et *depuis* il gaigna Tarouenne (La Marche, III, 306).
 et *puis* venoit le seigneur de R., ... et *après* venoit... (*ib.*, III, 59).

Je voue tout premierement à Dieu... *en après* aux dames... (*ib.*, II, 381).

Quelquefois les chroniqueurs des XIV^e et XV^e siècles emploient deux de ces mots juxtaposés, mais cela n'ajoute rien au sens :

Et *puis après* doibt le roy d'armes regarder de tableau en tableau (La Marche, IV, 179).

Et *depuis après* fut mis à grosse raençon (*Prem. Val.* 181).

Dans quelques-unes des phrases que nous venons de citer, l'attention a porté sur des adverbes plutôt que sur des prépositions, et si nous voulions

entrer carrément dans le domaine de l'adverbe nous trouverions la même imprécision que nous avons trouvée tout au long de cette étude. Par exemple, les notions que le français moderne exprime par les trois adverbes *tôt*, *bientôt* et *vite* ne sont pas différenciées en moyen français :

que *tost* lui feroit la guerre cesser (*Norm.*, 8).

et fust cette ceremonie trop plus *tost* et mieux faicte qu'elle n'est escripte
(La Marche, II, 184).

Le but modeste de la présente étude est de souligner, en s'appuyant sur des textes aisément contrôlables, l'importance d'une étude de quelque envergure sur la syntaxe du moyen français comme préliminaire essentiel à tout ouvrage de synthèse. Tant que le domaine de la syntaxe restera pour une bonne part en friche il sera impossible d'écrire un bon manuel du moyen français.

W. ROTHWELL.